

**LISTE INDICATIVE DES PIECES ET INFORMATIONS A TRANSMETTRE POUR UNE DONATION ENTRE EPOUX**

Concernant chacun des époux:

* Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois.
* Copie recto/verso de la pièce d'identité.
* Questionnaire d'état-civil dûment complété (au verso).
* Si l'un des époux est étranger : Traduction en français de son extrait d'acte de naissance par un traducteur assermenté.
* Votre Relevé d'Identité Bancaire signé (pour la restitution du trop-perçu éventuel à la clôture du dossier).

Concernant votre mariage:

* Extrait d'acte de mariage de moins de 3 mois.
* Copie de votre livret de famille.
* Le cas échéant, copie de votre contrat de mariage.

Pour contacter votre notaire :

Ana Brissos

18 Rue de l’Abreuvoir – 92380 GARCHES

Tel : 01.84.78.46.25 Fax : 01.84.78.46.29 Etude.brissos@paris.notaires.fr